



No de la résolution
ou annotation



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal du 16 décembre 2025 – Consultation par courriel

MEMBRES DU CÉ

Madame Stéphanie Corbeil	Parent
Madame Jessica Fortier	Parent
Monsieur Ginei Alfredo Seben	Parent
Monsieur Marc-André Bourgon	Parent
Madame Josée Benoît	Enseignante
Madame Jacinthe Lanthier	Technicien en éducation spécialisée
Madame Chritine Laplante-Larivière	Technicienne au service de garde
Madame Tanya Desmarais-Tardif	Directrice

1. PRÉAMBULE

Une consultation par courriel a été transmise le 16 décembre, par Marilyne Ouellette, conformément aux dispositions de l'article 12 à propos d'une proposition qui ne pouvait attendre la prochaine réunion du 10 février.

12. COMMUNICATION ET APPROBATION DE SUJETS RELEVANTS DU CÉ, HORS SEANCE (NDB)

Lorsqu'une décision de CÉ est nécessaire hors séance, un courriel sera envoyé à tous les membres du CÉ pour consultation puis, 7 jours plus tard, un autre courriel leur demandant de voter sera envoyé et ils auront une journée pour répondre. S'il y a assez de répondants pour faire quorum à la fin de la période de vote (avec au minimum 32 parents) et que la décision est majoritaire, elle sera effective. S'il n'y a pas quorum ou un minimum de 32 parents répondants, il y aura des appels téléphoniques faits le lendemain aux non-répondants. Si la décision est majoritaire, elle deviendra effective. Dans le cas d'une égalité, il y aura convocation d'un CÉ spécial.

Cette décision sera enregistrée dans un document équivalent à un procès-verbal d'assemblée extraordinaire se référant à ce point des règles de régie interne.

Proposition :

Il est proposé d'autoriser les dépenses suivantes avec les dons reçus des Filles d'Isabelle pour aider des familles dans le besoin :

CÉ-25/26-021 ***Proposition #1 : Faire l'achat d'un bac sensoriel pour apaiser un élève à besoins particuliers à la maison. Pour une famille qui n'en a pas les moyens. Environ 150 \$***

Proposition #2 : Faire l'achat d'habits de neige et d'accessoires au besoin (Mitaines, cache-cou, tuque, ...) pour 4 élèves (2 familles) qui n'en n'ont pas les moyens afin que les enfants soient bien au chaud lors des sorties à l'extérieur. Environ 800 \$ +-

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Laliberté, président

Tanya Desmarais-Tardif, directrice